

MURS D'ESCALADE

PORTE DE MORAT ET PONT DE PEROLLES

ANNEE 2019

CODES :
49431A
4431

HORAIRE
D'OUVERTURE :
8h-22h

VALIDITE DES ABONNEMENTS :
pour une année, de janvier à décembre

La porte et le pont sont ouverts toute l'année. Le mur d'escalade de la porte de Morat sera fermé durant les mois de juillet et août 2019 pour des travaux de rénovation. Durant la journée, il est parfois occupé par des groupes. Vous trouverez les horaires d'occupation précis de la porte à l'adresse <https://www.cas-moleson.ch/infrastructures/escalade/porte-de-morat>.

Le pan de bloc est toujours ouvert et libre d'accès à tous de 8h à 22h.

Tout un chacun qui souhaite profiter des murs d'escalade de la porte de Morat et du pont de Péroilles doit être en possession d'un abonnement ou avoir payé une entrée. Des contrôles réguliers sont effectués ; les contravenants risquent une amende de 50 francs.

Si vous désirez louer le mur d'escalade pour grimper en privé avec un groupe ou une classe (journée / demi-journée / 2h), prenez contact avec Monique Jutzet (079 514 33 46 ; mojutzet@bluewin.ch).

TARIFS (guides et jeunes jusqu'à 13 ans gratuit)		Année 2019	
Abonnements		Porte	Pont
Membres CAS Moléson		Fr. 70.-	Fr. 30.-
Membres Jeunesse CAS Moléson		Fr. 45.-	Fr. 30.-
Non-membres adultes		Fr. 170.-	Fr. 50.-
Non-membres dès 14 ans, apprentis, étudiants		Fr. 80.-	Fr. 30.-
Entrées		Porte	Pont
Adultes		Fr. 10.-	Fr. 10.-
Dès 14 ans, apprentis, étudiants		Fr. 5.-	Fr. 5.-
Groupes ou écoles (journée)		(Sur réservation, avec matériel)	Fr. 55.- (sans matériel)